



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DÉLIBÉRATION N°D20231114\_26**

**CONVENTION DE GESTION ET DE FONCTIONNEMENT**  
**DU CAMPUS ÉDUCATIF DE MESNIL-EN-OUCHE**

<b>Date du Conseil Municipal :</b>	<b>14 novembre 2023</b>	<i>Nombre de conseillers en exercice :</i>	<b>57</b>
Date de convocation :	7 novembre 2023	Nombre de présents :	30
		Nombre de représentés par pouvoir :	3
		<b>Nombre de votants :</b>	<b>33</b>
		Nombre d'absents :	24

L'an deux-mille-vingt-trois, le quatorze novembre, à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de MESNIL-EN-OUCHE, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle des fêtes de La Barre-en-Ouche sous la présidence de M. Jean-Louis MADELON, Maire.

Présents : ADELINE Jean-Michel, BACKX Olivier, BAERT Olivier, BALMES Marie-Rose, BERTHE Claude, BRARD Aurélia, BRONCQUART Marcel, CARPENTIER Corinne, DOISNEL-MARYE Virginie, DRAPPIER Michèle, DRIEUX Noël, DUVOUX Dominique, FAUCHE Gérard, GUERIN Jennifer, LEFEBVRE Pascal, LEMONNIER Stéphane, LOISEAU Denis, MADELON Jean-Louis, MICHEL John, MONNIER Christelle, MULOT Marie-France, PICCOT Paul, PREVOST Jean-Jacques, PREYRE Françoise, RAFFRAY François, SAMAIN Viviane, THIBOUT Véronique, VANDOOREN Bernard, VANDOOREN Mathieu, VIAL Sylvie.

Représentés par pouvoir : GOULLEY Martine (à Michèle DRAPPIER), PENAUX Mélanie (à Claude BERTHE), PROFIT Jean-François (à Christelle MONNIER).

Absents et excusés : BASTIEN Nathalie, BEAUVOIS Sophie, BERTRE Domicé, BLEROT Damien, BURDET Blandine, CLUZEAU Sébastien, COURTOUX Thomas, DESNOS François, DORGERE François, FISCHER Jessica, FUCHÉ Fabienne, GOUPIL Aurore, HOARAU Hélène, JOUAN Christèle, LAINÉ Christelle, LECOMTE Alexis, LEROUGE-HAMELET Nelly, LEVILLAIN Sébastien, MÉRIMÉE Bruno, MÉRIMÉE Maxime, PATOUREAUX Laurette, PERDRIEL Christian, PEREIRA Héloïse, TAVERNIER Sophie.

Secrétaire de séance : VANDOOREN Mathieu.

**Le Conseil Municipal,**

- Après avoir entendu le rapport de M. le Maire,

**Vu :**

- Le Code Général des Collectivités Territoriale ;
- Le projet de convention de gestion et de fonctionnement du campus éducatif de Mesnil-en-Ouche ;

**Considérant :**

- Qu'il convient de renouveler la convention de gestion et de fonctionnement du campus éducatif de Mesnil-en-Ouche initiale, établie pour une année ;
- Que la présente convention a pour objet de :
  - o Définir la répartition des locaux et les charges associées entre les propriétaires,
  - o Formaliser les règles de fonctionnement de la restauration scolaire,
  - o Déterminer les droits et les obligations des utilisateurs des locaux,

**Décide :** à l'unanimité (33 voix pour – 0 contre – 0 abstention) :

- D'approuver la convention de gestion et de fonctionnement du campus éducatif de Mesnil-en-Ouche ;
- D'autoriser M. le Maire à signer la convention de gestion et de fonctionnement du campus éducatif de Mesnil-en-Ouche, annexée à la présente délibération ;
- D'autoriser Mme la deuxième adjointe au Maire à signer l'acte susvisé en cas d'empêchement de M. le Maire ;
- D'autoriser M. le Maire à signer tout document afférent à ce dossier.

Pour extrait certifié exact,  
Le Maire,

Jean-Louis MADELON

